ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 52418

Texte de la question

M. Laurent Wauquiez rappelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir du système des retraites. Cette demande fait suite au dépôt de la question n° 31198, sans réponse à ce jour. Tandis que le Gouvernement a fait le choix de petites retouches à la marge (hausse des cotisations, allongement de la durée de cotisation ou baisse des pensions), les enjeux qui entourent les retraites appellent à une réelle refondation du système. L'urgence est de restaurer le principe d'égalité des Français devant la retraite : la seule solution pérenne est celle du système à points universel avec la fin des régimes spéciaux et l'alignement des cotisations du public et du privé. En effet, seule cette avancée permettra de rétablir une totale égalité de traitements entre les Français. Les 35 systèmes de retraite actuels se caractérisent par des coûts de gestion élevés, une forte opacité et de grandes inégalités. À titre d'exemple, le rapport annuel public 2014 de la Cour des comptes fait ainsi état d'une gestion désordonnée, inégalitaire, coûteuse et dommageable pour l'assuré de la CIPAV (Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse des professions libérales). Il lui demande donc quelles mesures elle entend mettre en œuvre pour rétablir le principe d'égalité au centre du système de retraite français.

Données clés

Auteur : M. Laurent Wauquiez
Circonscription : Haute-Loire (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52418
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 mars 2014, page 2498